

Extrait du Registre des Délibérations

du Bureau Exécutif

Direction Générale des Services
Service des Assemblées
et de la Réglementation
SF/EA/CB

=====

SEANCE DU VENDREDI 08 FEVRIER 2019

L'an deux mille dix-neuf, le vendredi huit février à 11 h 00, les Membres du Bureau Exécutif Le Mans Métropole, sur convocation et ordre du jour adressés et affichés le 1^{er} février 2019 sont réunis Salle Paul Scarron, sous la présidence de M. S. LE FOLL, Président.

Sont présents : M. S. LE FOLL, M. J-F. SOULARD, M. C. ROUILLON, Mme C. GOUHIER, M. G. LEPROUST, Mme C. POUPINEAU, M. G. JOSSELIN, M. S. GUY, M. T. COZIC, Mme R. KAZIEWICZ, M. M. MORTREAU, M. R. BATIOT, M. P. DELPECH, Mme F. PAIN, M. Y. BROCHARD, M. J-Y . LECOQ, Mme D. AUBIN, Mme I. LEBALLEUR, M. P. LEBOUCHER, M. P. PORTE, M. Y. GOULETTE, M. F. BRETEAU, M. J. LE BOLU, M. J. MARCHAND, Mme P. CHARTON, M. E. COCHET.

Absents et représentés : M. S. GUY, M. A. BRAUD, M. O. BIENCOURT.

Absents et excusés : Mme F. DUBOIS, Mme I. PIVRON, M. K. EDOM, M. S. CHEVALLIER, M. C. LORIOT, M. M. POLLEFOORT.

Votes par procuration :

M. S. GUY a donné pouvoir à Mme F. PAIN après son départ

M. A. BRAUD a donné pouvoir à M. R. BATIOT

M. O. BIENCOURT a donné pouvoir à M. P. DELPECH

Mme Patricia CHARTON remplit les fonctions de Secrétaire.

Le Procès-Verbal de la séance du 23 novembre 2018 est approuvé.

Les Membres ci-dessus désignés ont signé au Registre après délibération en séance.